



MAIRIE DE
MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS
- 85320 -

République Française
Département de la Vendée

**CERTIFICAT EN VUE DE L'INSCRIPTION
D'UN ENFANT DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC
DE MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS (85320)**

Le Maire de la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais (85320) soussigné, certifie que :

M. Mme _____

Domicilié(e) : _____

Tél. domicile : _____ portable _____

S'est présenté(e) en Mairie en vue de l'inscription de :

M. Melle _____

Né(e) le _____ à _____

A l'école _____ à compter du (1) _____

OBSERVATIONS

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

A Mareuil-sur-Lay-Dissais le _____

Cachet et signature

Signature du parent

(1) **ATTENTION** : un enfant qui fait l'objet d'une préinscription ne peut en aucun cas être considéré comme admis. Les inscriptions ne sont définitives qu'après avis du maire de la commune de résidence (pour les enfants ne résidant pas à Mareuil-sur-Lay-Dissais) délivré dans les 15 jours suivants la pré-inscription et validation par la direction de l'école, sous réserve des effectifs.